

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 16 Mars 2024**

<b>Date de convocation :</b> 09/03/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mme Sylvie COUPE.
<b>Date d'affichage :</b> 09/03/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 14</b>	
<b>Présents : 8</b>	
<b>Votants : 13</b>	

**Absents excusés :**

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH  
Mr Michel LEBouc donne pouvoir à Mr Didier PETIPAS  
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT  
Mr Anthony PRUNIER

N°17-2024

**Vote des taux d'imposition 2024**

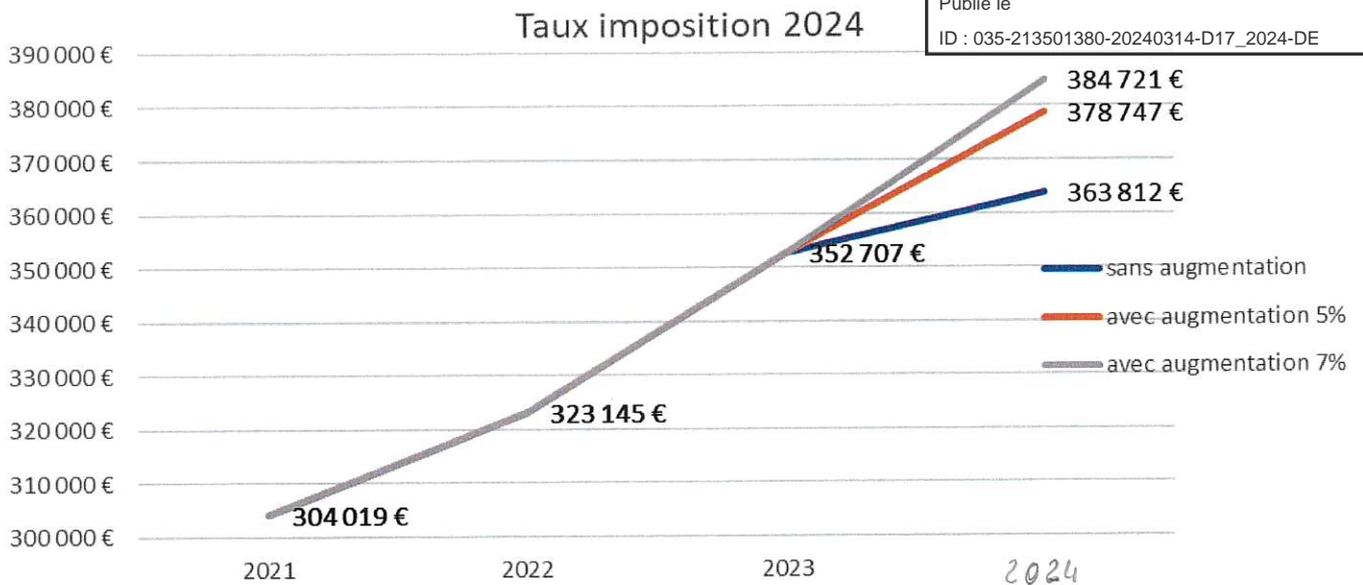
Suite à la commission finances du 7 mars 2024, il est présenté l'analyse financière concernant la commune depuis plusieurs années.

Il est constaté une évolution maintenue de dotations de l'Etat mais la suppression de la taxe d'habitation n'est pas compensée totalement.

Notre commune, avec son développement et le maintien de ces services, est pénalisée.

Il est proposé plusieurs simulations :

- Maintien du taux
- Augmentation de 5 % du taux
- Augmentation de 7 % du taux



Il est rappelé que les travaux réalisés, l'inflation et la perte de revenus militent pour une augmentation de la fiscalité.

Il est souligné que depuis 2019, les taux ont été maintenus. Le taux a augmenté 1 fois par mandat depuis 2001.

Après un échange fructueux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'AUGMENTER** le taux d'imposition de 5% des taxes foncières
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à établir tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

